



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

Laon, le 29 juin 2017

Communiqué de presse

Accès au bureau de la nationalité durant la période estivale

Du lundi 3 juillet au vendredi 1^{er} septembre 2017 inclus, le bureau de la nationalité (titres de séjour) **sera accessible uniquement le matin**, du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h00.

Les autres services de la préfecture et des sous-préfectures resteront ouverts aux horaires habituels.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02